



En complément à la plaquette 2005 qui décrit le concept du projet d'un centre culturel avec cinémas à Versoix, voici quelques éléments plus précis ou actualisés.

Voir la plaquette
« Un projet au cœur de Versoix »
Vrac (2005) téléchargeable sur le
site www.vrac.ch
(bouton supérieur : Le Projet 2005)

Sommaire :

Préambule : Exposé des motifs et texte de l'initiative 2
Questions fréquentes pour que Versoix fasse son cinéma 3

Contexte géographique et démographique 4
Bassin de population 4
Pyramide des âges dans la région par rapport au canton 5

Le projet / concept / arguments 5
Bistrot – Café culturel 5
Expo-Arts-Ateliers 6
Cinéma 7
Paysage du cinéma genevois 9
Autres partenaires potentiels 11

Estimations chiffrées 12
- Locaux - Etat des salles de spectacles à Versoix
- Estimation des surfaces pour le projet
- Budgets d'équipement 13
- Budgets de fonctionnement 14
- Emplois directs 15

Gestion :
- Société coopérative 15
- Les prestations de la coopérative 16

Conclusions 16
Les auteurs du projet 17

Annexes : voir sur le site www.vrac.ch
A. Statistiques bassin de population
B. Histoire des cinémas genevois (Pierre Barde)
C. CinéVersoix depuis 30 ans.
D. Exemple de programmation et simulation du budget de fonctionnement des cinémas
E. Les visites

Préambule

L'association VRAC (Versoix, Rencontre, Arts et Cinéma) œuvre depuis 1999 en vue d'implanter un centre culturel à Versoix comprenant au moins un cinéma (2 salles), un café pour la rencontre et des espaces artistiques (expositions, ateliers). D'autres activités culturelles pourraient rejoindre cette structure. Le bâtiment pouvant accueillir ces activités, qui s'insèrent parfaitement dans le projet Versoix Centre-Ville, devrait être un bâtiment communal.

Une initiative populaire municipale (Versoix) recueillant plus de 2000 signatures (1000 étaient nécessaires) a été déposée le 6 novembre 2006. L'aboutissement a été déclaré par le Conseil d'Etat de Genève le 17 janvier 2007. Le 15 octobre 2007, le Conseil municipal de la Ville de Versoix déclarait sa validité. Actuellement, le projet est étudié par la Commission culturelle en vue de se prononcer, avant le 17 juillet, sur sa prise en considération.

L'exposé des motifs figurant sur l'initiative résume les intentions du projet :

Versoix : une idée à la taille d'une ville.

L'aménagement prochain du secteur de la gare, en plein cœur de Versoix se devrait d'intégrer une structure de rencontre à vocation culturelle et sociale. C'est une occasion unique de pouvoir réaliser un projet d'envergure, un lieu pluriculturel et intergénérationnel, nécessaire aujourd'hui et demain.

Rencontre :

Sur un lieu de passage, quoi de mieux qu'un café, accueillant et convivial, avec sa terrasse s'ouvrant sur une esplanade aménagée.
Un endroit qui sait créer l'événement en collaboration avec les divers utilisateurs.

Art :

Le succès des cours artistiques d'Ecole et Quartier et des petites galeries locales témoigne de l'intérêt du public pour l'art à Versoix. Un véritable espace d'exposition permettrait de mettre en valeur la diversité de l'expression artistique actuelle. Exposer est une finalité ; des locaux accueillant diverses formes de créations répondraient également à une forte demande.

Cinéma :

S'il est un Art rassembleur, c'est bien le 7ème ! Le cinéma s'adresse à tous, c'est une ouverture indéniable sur le monde. Dans une ville de 12'000 habitants, une véritable salle de cinéma, avec des séances quotidiennes est un besoin évident, tant pour les jeunes que pour les adultes.
La demande existe pour une programmation variée et de qualité, preuve en est, le succès de CinéVersoix depuis trente ans et ce, malgré des conditions peu confortables.

Texte de l'initiative :

Les buts de cette initiative sont de créer et de développer un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma, ouvert à d'autres aspects de la vie culturelle et sociale, de regrouper, en un même lieu, ces diverses formes de la vie culturelle, en créant des synergies entre : rencontre (café) – arts (expositions, ateliers d'arts) – cinéma et de valoriser l'image de la ville de Versoix, dans le cadre du plan directeur du secteur de la gare.
Sa réalisation implique notamment que les autorités communales investissent dans la construction d'espaces et de volumes adéquats à la conception d'un cinéma et que le lieu soit géré sous forme de coopérative regroupant les différents partenaires associatifs, publics et privés.

Cette idée se base sur les projets élaborés par l'association VRAC (Versoix, Rencontre, Arts et Cinéma) en mai 2000, mars 2002 et, plus précisément, en février 2005.

Le présent document reprend ou développe quelques arguments essentiels et précise les intentions. Il apporte aussi des éléments chiffrés actualisés et les budgets d'équipement et de fonctionnement. Les annexes, disponibles sur le site www.vrac.ch, apportent encore d'autres éclairages ou précisions.

Questions fréquentes

Pour que Versoix et toute la région fassent leur cinéma !

Q : Pourquoi doit-on développer l'attractivité de Versoix ?

R : Versoix est maintenant une ville, de près de 13'000 habitants, à vocation de pôle d'agglomérations entre Genève et Nyon. Ce pôle s'inscrit de toute évidence dans le large potentiel régional.

Q : Que représentent en terme d'habitants la ville de Versoix et sa région ?

R : Un bassin de population de 25'000 habitants uniquement avec les communes voisines et un bassin de population de 45'000 habitants entre le Grand-Saconnex et Nyon (non compris). De plus, la population toute de cette région a une forte proportion de jeunes (moins de 20 ans) autour de 29%*, nettement plus élevée que la moyenne cantonale (21,9%) et que celle de la Ville de Genève (17,9%) (*statistique 2006, tendance : en augmentation). Offrir sur place à la jeunesse des distractions est une forme de prévention.

Q : Pourquoi un tel projet est-il proposé aujourd'hui ?

R : Avec le projet Versoix Centre Ville, notre ville a l'occasion d'aménager son « cœur ». Il faut le penser pour les décennies à venir. Elle se doit de proposer aussi des lieux de vie et de rencontre pour ses habitants et pour ceux qui y travaillent.

Q : Que va apporter le projet VRAC de plus à l'aménagement de Versoix Centre Ville ?

R : Une activité-culturelle-phare, fédératrice pour l'ensemble de la région contribuera au concept de développement durable et à la mixité entre commerces, habitations et loisirs. De plus, deux salles (cinéma / conférences) d'environ 180 et 80 places viendront compléter les équipements de la Ville de Versoix qui ne dispose, en matière de spectacle, que d'une salle polyvalente (500 places) peu utilisable) et des Caves (100 places). Cela contribuera à renforcer l'image de Versoix, socialement et économiquement.

Q : Pourquoi le cinéma est-il le pivot central de votre projet ?

R : Le cinéma a un effet « rassembleur », il s'adresse sans distinction à toutes les catégories d'âges et à toutes les catégories sociales. Et puis il y a une tradition cinématographique à Versoix : Le Mignon qui a fermé ses portes dans les années 70 et CinéVersoix qui fonctionne depuis plus de 30 ans avec une programmation de grande qualité.

Q : Les compétences pour l'exploitation d'un cinéma sont-elles difficiles à trouver ?

R : Versoix a la chance de disposer d'une équipe compétente qui s'investit depuis 8 ans dans ce projet et, pour certains, depuis 20 ans dans CinéVersoix ! Pourquoi ne pas en profiter ? En outre, les relations avec les cinémas indépendants genevois et plusieurs festivals de cinéma sont déjà bien établies.

Q : Pourquoi le cinéma plutôt que d'autres activités culturelles ?

R : Contrairement à d'autres activités culturelles, sportives, ou sociales, le cinéma peut fonctionner sans subvention communale annuelle.

Q : Un cinéma est-il rentable à Versoix ?

R : On compte en Suisse une salle de cinéma pour 10'000 habitants. En Suisse romande, la statistique fédérale donne 2,7 entrées au cinéma par habitant et par année, soit environ 67'000 entrées uniquement pour Versoix et ses voisins directs. De plus, il existe un réel créneau, une place favorable, pour un cinéma indépendant entre Ballexert et Nyon. La proximité de stationnements et de transports publics sera assurément une condition de succès pour la fréquentation d'un cinéma.

Q : Quels investissements faut-il prévoir pour équiper un cinéma ?

R : Les coûts d'équipements sont relativement modestes (environ 1 million pour deux salles de cinéma). Ce montant ne représente qu'environ une fois et demi le chiffre d'affaire annuel du cinéma. Deux salles de cinéma est la condition minimale permettant un équilibre financier du budget de fonctionnement.

Q : Comment financer ces deux salles de cinéma ?

R : L'équipement sera financé par la Coopérative à créer (par exemple : parts sociales, sponsors, Loterie Romande, Fondation Wilsdorf, parrainages etc.)

Contexte géographique et démographique

Bassin de population de Versoix et toute la région

Si l'on observe la carte ci-dessous, on peut voir que Versoix, à mi-distance entre le Grand-Saconnex et Nyon, apparaît comme un pôle démographique dans cette région de la rive droite à cheval sur deux cantons.

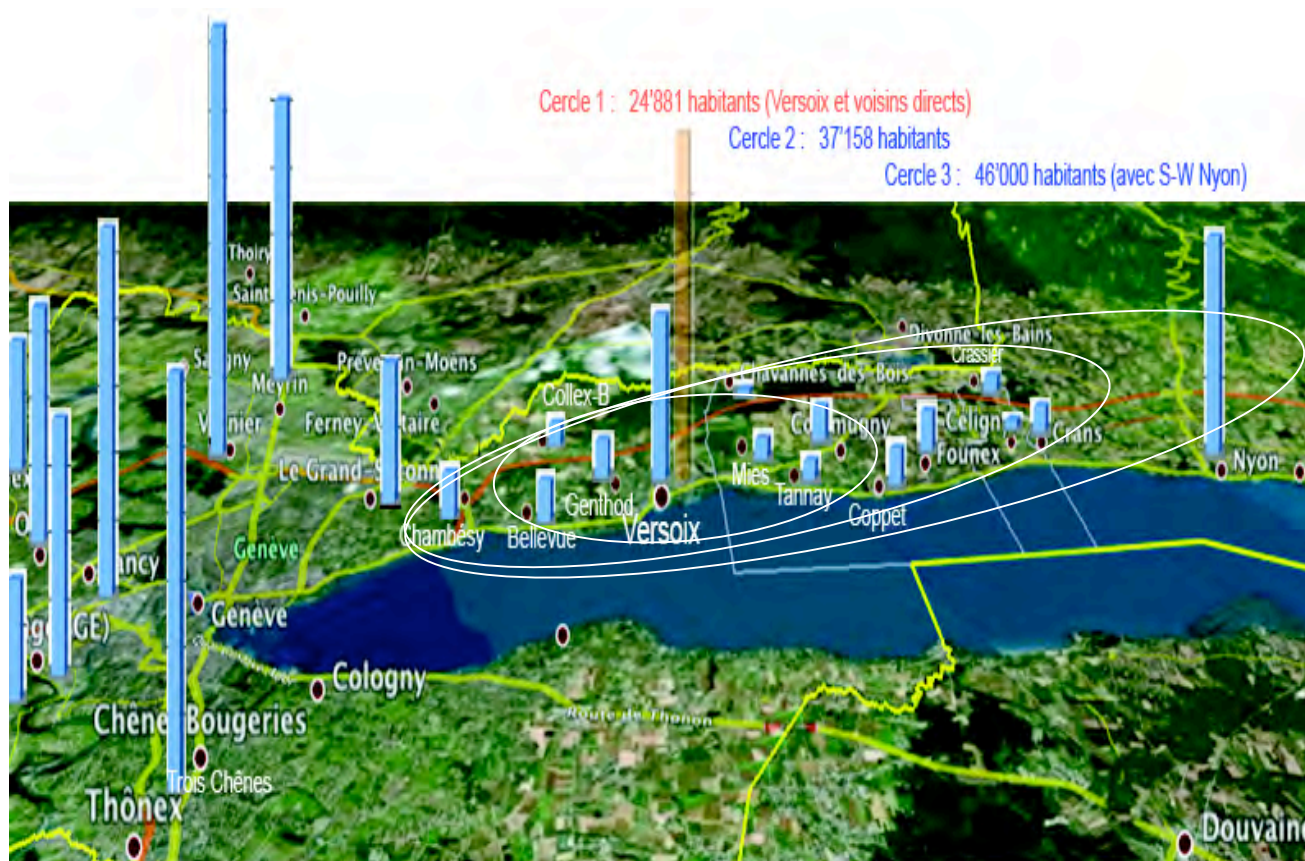
En dehors de quelques exceptions à vocation « micro-locale », cette zone est pratiquement dépourvue d'infrastructures culturelles, en dehors d'Ecole et Quartier, qui voit justement une bonne partie de ses usagers provenir de l'ensemble de cette région.

On peut donc imaginer que la capacité d'attraction d'un centre culturel dépasserait largement les limites de la commune et s'étendrait aux communes voisines de la rive droite genevoise ainsi que des communes du canton de Vaud voisines.

En plus de la population de Versoix (12'217 habitants en 2006), il faut donc intégrer celle des communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy (environ 10'000 habitants) et des communes vaudoises de Mies, Tannay et Commugny (environ 6'000 habitants).

On arrive ainsi à un **bassin de population de près de 30'000 habitants**, voire près de 40'000, si l'on ajoute les communes de Coppet, Founex, Crans, Céligny et Crassier.

Or, par rapport à d'autres communes suburbaines du canton, comme Lancy, Onex ou Meyrin, Versoix souffre d'un relatif éloignement du centre-ville et est surtout très mal desservie par les transports publics. C'est un élément qui montre l'importance de proposer des activités culturelles de proximité.



Cercle 1 : Versoix, Genthod, Bellevue, Collex-Bossy, Chavanne-des-Bois, Commugny, Mies-Tannay, (25'000 hts)

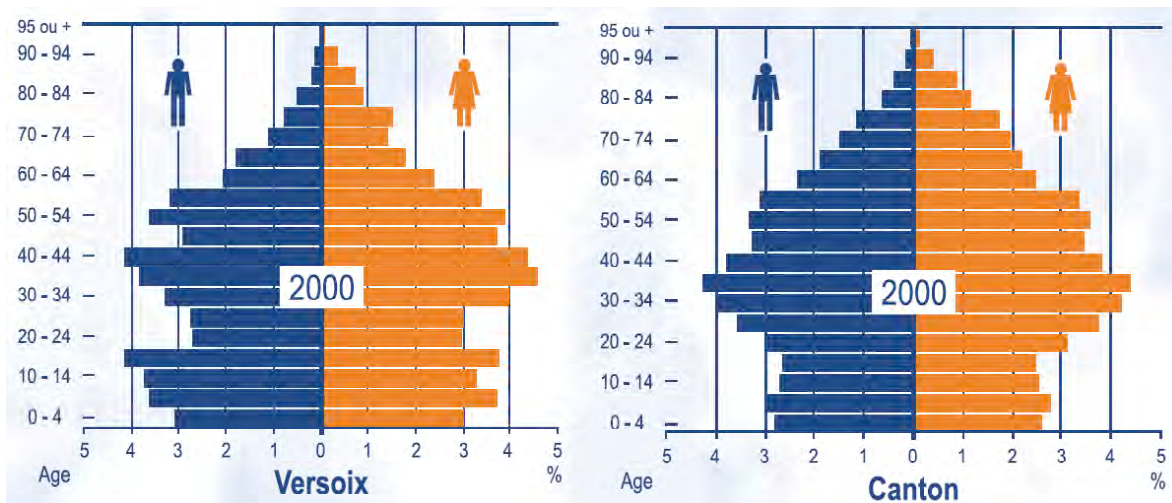
Cercle 2 : idem + Pregny-Chambésy, Coppet, Founex, Crans, Crassier, Céligny. (37'000 hts)

Cercle 3 : Cercle 2 + la « banlieue » Sud et ouest de Nyon : Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey, Crassier, La Rippe, , Cheserex, Gilly, Gingins, Givrins, Trélex et Genolier. (46'000 hts)

La population française voisine peut aussi être concernée, comme le montre la fréquentation de cette population dans les activités d'Ecole & Quartier.

Voir annexes : statistiques bassin de population sur le site www.vrac.ch

Pyramide des âges à Versoix et dans la région par rapport au canton



Source: Office cantonal de la statistique

Comme le montre le schéma ci-dessus, la pyramide des âges de Versoix se différencie clairement de la moyenne cantonale. Celle-ci datant de 2000, il faut déduire l'évolution logique des classes d'âge, mais on peut voir que Versoix peut se targuer d'être l'une des communes de Suisse ayant une des plus fortes proportions de jeunes. La statistique 2006 indique que 29% de la population de Versoix a moins de 20 ans (à comparer avec 18% pour en Ville de Genève et 22% pour la moyenne cantonale).

Cette caractéristique se retrouve dans plusieurs communes voisines. A Collex-Bossy, la répartition démographique est encore plus marquée, donnant une claire majorité aux parents trentenaires et quadragénaires et à leurs enfants en âge de scolarité. Dans les communes vaudoises voisines, la tendance est la même, par exemple à Tannay, plus du tiers de la population a moins de 20 ans.

Voir annexes : statistiques âges sur le site www.vrac.ch

Le projet / concept / arguments

Bistrot – Café culturel

Au centre du projet : le bistrot. Lieu public ouvert à tous, qui, grâce à sa facile accessibilité permettra à chacun de rencontrer ses amis ou faire de nouvelles rencontres.

Véritable poumon du centre culturel, le bistrot devra être convivial et accueillir dans un même esprit toutes les catégories de la population de Versoix de tout âge.

Dans ce lieu, il sera possible de boire un verre, de se restaurer et de s'informer sur les activités du centre. Des coins jeux, lecture et cybercafé seront à disposition. La structure et l'agencement devront être modulables pour se transformer en petite scène pour artistes ou pour organiser des café-littéraires et philosophiques.

Ce café sera non seulement le trait d'union entre les différentes activités de l'espace culturel, mais aussi et surtout entre les différentes générations et catégories sociales qui se fréquenteront. Il remplira un rôle déterminant dans la réussite du projet.

Il devra être géré dans le cadre de la coopérative, en étroite collaboration avec les responsables des ateliers d'art, du cinéma et des autres partenaires.

Ce café devra faire preuve d'originalité tant au niveau de son cadre qu'au niveau de l'offre de ses services. La clientèle ne viendra pas juste avant ou après un film, une expo ou un atelier, mais viendra aussi pour le bistrot lui-même : sa cuisine, ses animations et son atmosphère.

Le lieu bénéficiera d'un atout majeur : son emplacement. Situé près de la gare, au centre de l'agglomération, il sera facilement accessible et contribuera à favoriser non seulement les liens entre Versoisien mais également avec la population de toute la région.

Expo - Arts - Ateliers

Le volet artistique du projet VRAC complète le café rencontre et le cinéma par son apport culturel large (salles de cours ou de stages, lieu d'exposition).

D'une part, les ateliers favorisent l'implication du public dans les activités proposées (on n'est pas spectateur ou consommateur mais acteur) et d'autre part, cette implication crée des synergies avec le café et le cinéma en terme de fréquentation (la multiplication de l'offre des activités draine un public plus large)

Lieu d'exposition - foyer:

Le manque de surfaces d'accrochage suffisamment vastes et largement ouvertes au public fait actuellement défaut.

Les accrochages se feront dans un lieu spécifique et pourront s'étendre sur les murs des ateliers ainsi que sur ceux du bistrot ou tout lieu susceptible de recevoir un tableau en toute sécurité. Un système d'accrochage simple ainsi que des panneaux mobiles permettant l'installation des expositions.

- Exposition d'un artiste, suivie éventuellement d'un stage.
- Exposition des participants d'un stage.
- Exposition autour de thèmes, de collections, travaux en concours, d'œuvres de particuliers ou de groupes d'amateurs.

Vernissages :

Les locaux peuvent aussi être mis, par exemple, à disposition de groupes indépendants pour des ventes ou des vernissages.

Les ateliers ce sont :

- Des espaces modulables pour une utilisation souple et variée.
- La création d'un réseau de compétences artistiques et artisanales.
- Une offre d'animations culturelles sous forme d'accueil quotidien (parascolaire) ou de stages (public cible).
- La mise en valeur de cette animation à travers des expositions régulières.

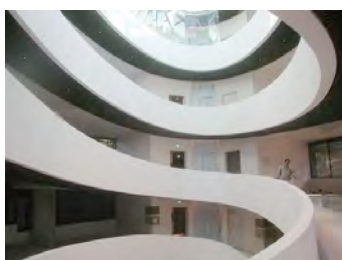
Exemples d'utilisation :

- Accueil parascolaire avec activités créatrices.
- Stages autour d'artistes ou de techniques.
- Stages autour de thèmes, culturels, festifs, saisonniers.
- Expositions en relation avec les stages.
- Location de salles pour diverses activités.

Ce lieu pourrait également devenir une vitrine pour diverses associations culturelles.

Pourquoi un volet artistique au sens large dans le projet ?

- Pour mettre en valeur des compétences et des savoir-faire d'artistes de la région.
- Pour impliquer les gens dans l'animation de leur centre culturel.
- Pour créer un dynamisme supplémentaire complétant les deux autres entités.
- Pour renforcer les liens sociaux autour d'activités destinées à des publics divers.



Cinéma

En regard des éléments démographiques cités plus haut, il y a une place pour un vrai cinéma régional et fédérateur à Versoix. Le projet de créer un cinéma dans un espace central de loisirs artistiques pour tous à Versoix amène quelques questions.

Un cinéma à Versoix, est-ce bien raisonnable ?

- Le cinéma demeure au fil des ans la pratique culturelle préférée de la collectivité genevoise. Selon le rapport cantonal de 2004, plus de 75% des personnes interrogées placent la sortie cinéma en tête de leurs loisirs.
- Alors que les multiplexes s'implantent en périphérie des grands centres urbains, on constate, notamment en Suisse romande et en France, que les petites villes considèrent le cinéma comme une activité-phare de leur animation culturelle de proximité. Aubonne, Aigle, Bex, Bulle, Châtel St-Denis, Chexbres, Cossonay, Couvet, Moutier, Orbe, autant de communes qui soutiennent d'une manière ou d'une autre le maintien de salles de cinéma au bénéfice de leurs administrés.
- Ceci expliquant cela, on constate également, d'une manière générale, une tendance de la population à revenir à des activités de cinéma plus conviviales, comme une réponse à l'effet de saturation causé par l'anonymat et le côté « usine » des multiplexes. A Genève, le récent mouvement populaire en faveur des Scala et du Bio à Carouge attestent de cette tendance. Ainsi que l'ouverture récente d'un cinéma permanent soutenu par la municipalité à Saint-Julien, à deux pas du multiplexe d'Archamps !

Ce besoin de loisirs culturels de proximité connaît aussi un vif regain, surtout auprès des familles et des seniors, pour deux autres raisons importantes : sécurité et facilité des déplacements locaux au contraire des transports vers le centre-ville ou les centres commerciaux périphériques.

Versoix n'est-elle pas une ville trop petite pour abriter un cinéma permanent ?

- Les professionnels suisses du cinéma estiment qu'à partir de 10'000 habitants, une activité cinématographique peut être rentable dans une commune.
- Sur l'ensemble du territoire français, on relève par ailleurs une moyenne d'une salle pour 11'000 habitants.
- D'autres villes de Suisse romande, beaucoup plus petites ou identiques en taille, disposent d'une salle, voire de deux ou trois (Morges, 13'800 habitants, abrite 3 salles ; Chexbres, 2'000 hab., 1 salle ; Aigle, 8'200 hab., 3 salles ; Delémont, 12'000 hab., 2 salles ; Bulle, 11'000 hab., 3 salles).

N'est-ce pas périlleux de créer une salle alors que de nombreuses salles ont fermé depuis une quinzaine d'années à Genève ?

- Ce sont surtout les salles uniques qui programment essentiellement des films grands public qui ont dû cesser leurs activités et ce pour divers raisons :
 - le coût des loyers devenant prohibitif dans la région ;
 - les difficultés d'accès et de parkings au centre-ville ;
 - la difficulté de renouveler l'offre rapidement et de varier la programmation avec une seule salle ;
 - la concurrence des multiplexes qui monopolisent les sorties de films.
- En revanche, plusieurs cinémas, avec deux ou trois écrans, résistent mieux à l'érosion de leurs parts de marché car,
 - soit leur programmation est diversifiée (les films grands public y côtoient les films de découverte),
 - soit elles se spécialisent dans des programmations plus exigeantes avec des animations conviviales et de qualité (séances pour le jeune public, rencontre-débat avec les cinéastes, avant-premières, festivals, espace bar avec restauration).

Le projet du VRAC comprend par conséquent deux salles de cinéma, une petite de 80 places et une plus grande de 180 environ. Sa programmation pourrait donc alterner les films grands public et les films dits de découverte pour les cinéphiles.

Quels seraient les avantages de deux salles de cinéma à Versoix ?

- Tout d'abord de pouvoir gérer avec plus de souplesse et de réactivité la programmation. Les distributeurs de films grand public exigent le plus souvent que leur film reste au moins une semaine à l'affiche.
- Une deuxième salle permet soit de sortir en parallèle un autre film, soit d'organiser d'autres projections régulières à l'intention des aînés, des enfants ou d'un public plus cinéophile. Plus l'offre d'un cinéma est variée, plus son attractivité est grande. Deux salles permettraient par ailleurs l'organisation de mini-festivals ou de conférences-débats.
- Avec des horaires légèrement décalés (salle I, début du film à 20h00, salle II à 20h30), un seul projectionniste et la même caissière peuvent assurer deux projections. Deux salles permettent d'assurer la rentabilité de l'exploitation.

Ce cinéma avec deux salles pourrait donc proposer une programmation diversifiée et durable pour tous types de films et répondre ainsi aux besoins de tous les publics, tout en s'autofinançant.

La présence de plusieurs grands multiplexes et d'autres salles dans un rayon de vingt kilomètres, n'est-ce pas suffisant pour répondre aux besoins de la collectivité versoisienne ?

- La proximité, l'accessibilité plus grande, une politique de tarifs plus avantageuse, un environnement de convivialité soignée, ces atouts prévus dans ce projet de cinéma à Versoix devraient inciter une grande partie de la population, au moins à réduire sa fréquentation des multiplexes, au mieux à sortir plus souvent voir un film sur place.
- Les aînés et les familles rechignent à prendre leur voiture ou à utiliser les transports publics, vu les difficultés grandissantes de circulation, de parking et de sécurité.

Pouvoir aller à pied au cinéma, ou trouver une place facilement à proximité, c'est une qualité de vie et une économie de plus en plus recherchées par la population, ainsi qu'une contribution d'une population pour son environnement.

Les habitants de Versoix et de sa région sont-ils des amateurs de cinéma ?

- Avec ses 12'500 habitants, dont une forte proportion de jeunes, Versoix rentre dans les critères suisses pour ouvrir un cinéma. De plus, les résidents des communes avoisinantes seraient probablement attirés par une telle offre cinématographique.
- Sans être permanent et avec un confort très limité, le ciné-club d'Ecole et quartier (CinéVersoix) draine chaque année depuis 30 ans un public qui provient de Versoix mais aussi de la région genevoise. Des milliers de jeunes spectateurs et de moins jeunes ont été formés à la diversité du cinéma par CinéVersoix (depuis 1992, le ciné-club pour enfants, Ciné-Prim's, rassemble des centaines de cinéphiles en herbe). Par ailleurs, de nombreux festivals régionaux collaborent étroitement avec CinéVersoix (à Genève : Festival Filmar in América latina, Festival du film oriental, Festival des Droits humains, Black Movie ; en France voisine : Festival des 5 continents) et lui apportent un public sans cesse renouvelé.
- Sans oublier les circuits de films (Ciné-Mondes ou CinéPrim's) avec d'autres salles genevoises comme les Scala, Ciné-Saussure au Petit-Lancy, Ciné-Margand à Collonge-Bellerive.
- Les professionnels du cinéma qui sont venus à Versoix dans le cadre de CinéVersoix (notamment Alain Tanner, Jean-Luc Bideau, Séverine Barde) ont tous salué la qualité des échanges avec le public.

On peut donc dire qu'il existe à Versoix et dans sa région un fort potentiel de spectateurs du 7e art.

Comment garantir la viabilité d'un cinéma à Versoix ?

- Les expériences similaires dans d'autres communes de Suisse romande démontrent que la rentabilité est possible sans soutien direct des collectivités locales. Mais pour réaliser ce projet, le loyer doit rester abordable.
- La structure envisagée dans ce projet (coopérative) sera de nature à mobiliser les bonnes volontés et le soutien populaire pour permettre la pérennité de cette entreprise culturelle et réduire au maximum les frais de fonctionnement.
- Toutes les pistes de financement seront explorées du côté privé pour les frais d'investissement et d'équipement.

La notoriété déjà acquise par CinéVersoix devrait assurer une bonne fréquentation du public et, surtout, de bonnes collaborations avec les distributeurs cinématographiques pour obtenir des films « porteurs » et des conditions financières optimales quant aux locations de films.

Quels seraient les bénéfices économiques d'un cinéma pour Versoix ?

- Une ville qui dispose d'un cinéma offre une attractivité supplémentaire pour ses administrés et pour les visiteurs. C'est donc un atout de plus pour la notoriété et l'image de Versoix.
- Les postes de travail créés au sein du cinéma apporteront quelques recettes de plus au budget communal.
- Mais ce qui reste plus important, ce sont les avantages indirects générés par une telle activité : consommation sur place chez les commerçants et les artisans, attrait de Versoix renforcé pour des entreprises, des projets immobiliers, une cadence accrue des transports publics.

Au final, une qualité de vie accrue pour toute la collectivité.

Versoix n'est-elle pas déjà assez équipée aux niveaux culturel et social ?

- Les bénéfices ne sont pas seulement économiques mais aussi sociaux et culturels. Un cinéma est un espace qui réunit toutes les générations et contribue donc à la cohésion en créant du lien social.
- Une programmation de qualité (ouverture sur le monde) et une action permanente avec les écoles peut également avoir une incidence en matière de prévention auprès des jeunes. Un tel cinéma devrait remplir une mission culturelle en contribuant à former le public de demain, notamment à travers des dispositifs Cinéma-Ecole, ciné-clubs pour enfants (éducation à l'image).
- Un tel cinéma devrait inviter à des débats et à des synergies avec d'autres arts, d'autres partenaires régionaux (sports – Observatoire – CICR- Patrimoine, commerçants, PMI, ...).
- Non seulement, les salles seraient accessibles aux handicapés mais un système numérique permettrait aux malvoyants et aux malentendants de découvrir les films dans les meilleures conditions.

Cinéma pour tous prendrait ainsi tout son sens.

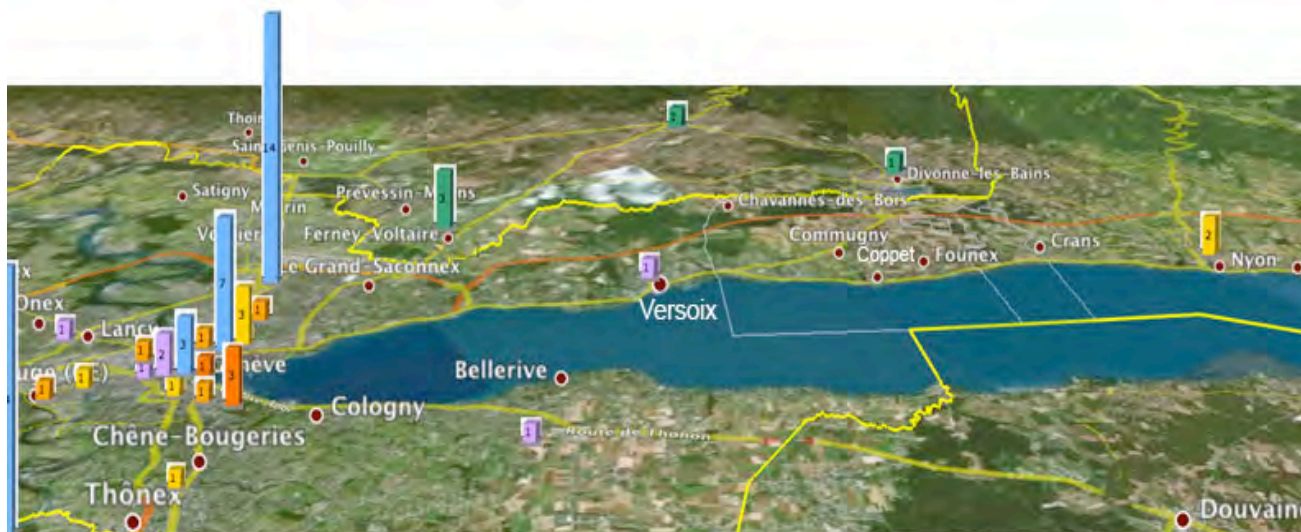
Un cinéma à Versoix, n'est-ce pas encore bétonner davantage la ville ?

- Au cœur de Versoix, ce cinéma serait intégré à ce parvis central d'animation et d'échange envisagé entre la gare et la poste.
- Un tel cinéma, en symbiose avec le café culturel, l'espace d'arts et d'autres acteurs socioculturels qui pourraient se retrouver dans le projet, jouerait un rôle fédérateur d'énergies dans la cité mais aussi au niveau de l'architecture.
- Sa conception devrait obéir aux paramètres en vigueur, voire même lui permettrait de devenir la première salle genevoise éco-citoyenne, tant au niveau des gabarits que des économies d'énergie.

Attractif, ouvert, convivial, ce cinéma doit être considéré comme un atout pour contribuer au rayonnement et à la qualité du vivre ensemble à Versoix ou dans la région.

Paysage du cinéma genevois :

Etat des cinémas genevois



Légende :

Bleu : Ecrans multiplex Pathé (en bordure : Archamps) (24 écrans sur GE)

Violet : CAC et ciné-clubs assoc.

Jaune à orange : Ecrans des cinémas indépendants (15 écrans sur GE)

Vert : Ecrans en France voisine

A l'heure qu'il est, mis à part le CAC (deux salles soutenues par les pouvoirs publics pour sa programmation de films du patrimoine, genre cinémathèque) et les ciné-clubs associatifs et non-permanents (Sputnik, Ciné-Saussure, Ciné-Margand et CinéVersoix), l'exploitation cinématographique à Genève est divisée en **deux camps** :

PATHE, qui a absorbé EUROPLEX depuis une année avec **trois sites regroupant 24 écrans**, à savoir PATHE-BALEXERT (14 écrans), et les anciens EUROPLEX devenus PATHE-RIALTO (7 écrans) et PATHE-REX (3 écrans).

Ce conglomérat absorbe 70% des parts du marché genevois à lui tout seul. Face à lui :

LES CINEMAS INDEPENDANTS GENEVOIS (minorisés mais dynamiques) regroupés sous cette entité commune mais présentant des profils très divers avec un **total de 15 écrans** répartis comme suit :

- Le groupe SCALA – BROADWAY (respectivement 3 et 1 écrans), géré par M. et Mme Perrière ;
- Desponds-Frères, 2 écrans séparés : CENTRAL (rive droite) et CITY (rive gauche) ;
- Esposito-Père : 3 écrans séparés rive gauche : ARTCINE, CINE 17, FORUM ;
- Esposito-Fils : TITANIUM (3 écrans) (465, 277 et 183 places);
- BIO Carouge : (1 écran et une petite salle vidéo), géré par la Fondation Cinéma Bio ;
- CINELUX et NORD-SUD (2 écrans séparés, 1 rive gauche, 1 rive droite) pratiquant uniquement des prolongations de films émanant des autres cinémas indépendants, donc profitant de conditions allégées pour la location des films auprès des distributeurs.

Tous ont renoncé au pop-corn, sauf Titanium.

Les frères Desponds programment eux-mêmes leurs deux salles, de même qu'Esposito-Père ses trois salles et Esposito-Fils les 3 écrans du Titanium. Ce dernier gère également les Capitole à Nyon (200 et 82 places) et l'Odéon à Morges (216 et 100 places).

Les Scala, Broadway, Bio, Nord-Sud et CinéLux sont programmés par une seule et même personne, M. Laurent Dutoit (AGORAFILM), ce qui permet une grande souplesse d'exploitation et un échange de bons procédés dans une complémentarité bien gérée et assumée pleinement par chacun des partenaires.

En voici un exemple : actuellement, seul à Genève, le BIO projette avec grand succès le dernier film de Ken Loach « It's a free world ». Dans un premier temps, celui-ci devait être projeté aux Scala – Broadway. Mais au moment où il convenait de sortir ce film, les écrans de ces salles étaient pris par des programmes dont le succès persistait et qu'il eût été dommage de retirer de l'affiche. C'est alors d'un commun accord que les cinémas partenaires ont choisi, avec M. Dutoit, de le passer au BIO. Les cinémas de Versoix auraient grand intérêt à s'insérer dans une structure similaire, qui montre à l'usage sa souple efficacité.

Une enquête auprès de Mme Perrière (Scala – Broadway) et de Mme Patricia Dumont (Bio) donne davantage de détails :

A) Groupe **SCALA et BROADWAY** : intéressant par les contrastes qu'il offre :

Les SCALA ont 3 écrans (200, 100, 100 places). Pour faire fonctionner les 3 salles, sans compter l'administration, il faut seulement 2 personnes : 1 opérateur dans la cabine unique desservant les 3 salles et une caissière. Le soir et le week-end, un accueil vient s'ajouter pour orienter les spectateurs sur les différentes salles.

Donc total personnel Scala : 2 postes + un 25%.

Le BROADWAY, mono écran (245 places) peut seulement se passer du quart de poste « accueil ».

Conclusion : avantage évident à faire fonctionner ensemble plusieurs salles.

A noter que les grands multiplexes Pathé, fonctionnent eux aussi avec un seul opérateur pour toutes les salles avec renfort d'assistants pour démonter et monter les programmes entre le mardi et le mercredi, aux changements de programmes. Quand on lui parle recettes, Mme Perrière se dit satisfaite. Celles-ci ont tendance à se maintenir chez elle, voire à se renforcer. C'est intéressant car cela contraste avec la tendance observée chez Pathé, qui est à la baisse. Explication de Mme Perrière : Pathé a trop misé sur la classe d'âge 18-30 qui est la plus volatile alors que le public enfantin se maintient et que le public adulte plus âgé ne faiblit pas, au contraire.

Autre observation de Mme Perrière : Le centre-ville se dépeuple, se vide de ses bistrotts et se « tertiarise ». Le soir, des vitrines ne sont même plus éclairées. Dès lors, selon elle, l'avenir du cinéma est surtout en périphérie dans les zones résidentielles. **Elle estime Versoix particulièrement bien située pour cela, surtout pour une exploitation type « indépendant », car les « gros » ne cherchent pas à s'y implanter.** Un bon atout pour le présent projet !

B) **BIO Carouge** (1 grande salle 194 places et une salle vidéo 25 places) est l'émanation de la Fondation Cinéma Bio qui a présidé et procédé à la restauration minutieuse (et très réussie) de la salle et qui assume la responsabilité de l'exploitation sans subvention directe de la Commune.

Mme Patricia Dumont, la directrice et le personnel (1 caissier(-ère), 1 opérateur) sont des employés de la Fondation, de même que la personne assurant le service de la buvette. La Fondation doit rembourser la dette de la rénovation avec les revenus de la salle.

Le bilan de bientôt une année d'exploitation se révèle positif et satisfaisant mais néanmoins serré. Le BIO ne peut pas se permettre des galipettes, mais la situation est encourageante.

La fréquentation dépasse légèrement les 600 spectateurs hebdomadaires envisagés. Les revenus et les retombées de la salle vidéo sont une « cerise sur le gâteau » bienvenue. Un sondage montre que 14% des spectateurs sont

carougeois, les autres provenant de tout le reste du canton (beaucoup de Plainpalais) et même de France voisine en dépit de Gaumont-Archamps.

Le BIO fait bien rayonner son image de « vrai cinéma » à l'accueil chaleureux et où l'on se sent bien. Son site internet, très bon, y contribue.

De plus, les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins, des projections officielles organisées pour les enfants des écoles sont aussi sources de revenus.

Seules les recettes de la « buvette », car elle est classée comme telle, ne répondent pas aux attentes. Il faudrait en faire un véritable « débit de boissons », donc en modifier la patente et le mode de fonctionnement.

En résumé, le climat d'ensemble à Carouge est à la satisfaction et à la confiance en l'avenir. Cela étant, Patricia Dumont, estime que **la situation de Versoix, plus nettement décentrée par rapport à Genève-Ville que ne l'est Carouge, est un excellent atout** si nous savons jouer la carte régionale.

Deux jolies histoires pour conclure :

- 1) Le distributeur de LA VIE DES AUTRES, le formidable film allemand sur la STASI, fut soudain pris de doute quant à la capacité à rassembler du public et s'est résolu à le « sacrifier » en l'offrant à des cinémas indépendants, qui ne faisaient pas partie de ses « clients » ordinaires : le CITY à Pully (Lausanne) et les SCALA-BROADWAY à Genève. Résultat des courses : une pleine année à l'affiche pour ces salles qui furent ainsi récompensées de leur hospitalité.
- 2) PERSEPOLIS, le beau dessin animé de Marjane Satrapi était programmé dans trois salles : Pathé-Balexert, Pathé-Rialto et le Bio. À lui tout seul, le BIO a fait davantage de chiffre que les deux autres salles réunies. Résultat indéniablement dû au mérite de cette salle conviviale et bien conduite, comme devrait l'être les cinés de Versoix pour mériter leur place au soleil (des xénons de leurs projecteurs).

UN CRENEAU POUR VERSOIX

De par les collaborations entre CinéVersoix et le Groupement des Cinémas Indépendants (dont la carte CinéPass est acceptée à CinéVersoix, mais surtout à travers le partenariat depuis 10 ans du circuit CinéPrim's avec les Scala), les cinémas du Vrac rejoindraient tout naturellement le groupe des cinémas indépendants. Il est fort probable que le Groupement des Cinémas Indépendants serait heureux de compter dans ses rangs deux nouvelles salles. Les cinémas de Versoix bénéficieraient ainsi d'une meilleure visibilité dans tout le canton grâce à leur insertion dans les publicités permanentes (bande-annonces, diapositives et flyers) qui circulent dans toutes les salles du Groupement et qui promeuvent la carte de fidélité CinéPass, valable dans toutes les salles-membres. De plus, cette appartenance organique permettrait aux cinémas de Versoix des synergies de sortie avec d'autres salles et des facilités pour obtenir des films porteurs.

Voir les annexes sur www.vrac.ch :- Points forts pour un cinéma à Versoix - Esquisse d'une programmation ciné
- Histoire des cinémas genevois (Pierre Barde) - CinéVersoix depuis 30 ans.

Autres partenaires potentiels

Ce lieu pourrait également accueillir d'autres acteurs de la vie culturelle versoisienne tels que :
Bibliothèque, Ludothèque, Collectifs d'artistes (genre GAAV), Patrimoine, Versoix-Région, TéléVersoix, etc.

Estimations chiffrées :

locaux

Etat des salles de spectacles à Versoix :

Salle Lachenal (Gym) : 500 places (utilisations ponctuelles) (6 à 10 fois par an)

Lachenal bas : 200 places (utilisations ponctuelles, expos, etc) (15 à 20 fois par an)

Aula Colombières* (CO) 300 places (utilisations ponctuelles) (60 à 70 fois par an) (CinéVersoix)

*appartient à l'Etat et non à la Commune

Les Caves 80 à 100 places (env. 120 fois par an) (spectacles musicaux, variétés)

Charron 30 à 50 places (utilisations ponctuelles, réceptions, conférences)

Les infrastructures locales seraient utilement complétées par deux salles de 180 et 80 places (cinéma, conférences, séminaires, récitals softs, ...) pour une utilisation permanente (1500 séances par an)

Selon les gabarits publiés dans l'étude de faisabilité, nous avons risqué une étude volontairement sommaire afin de vérifier la possibilité d'intégration des activités de base composant ce projet ainsi que leur articulation.

Estimation des surfaces :

Bâtiment communal : 38m x 18m hauteur 11m (3 niveaux 4 + 3.5 + 3.5 m) . Volume 7524 m³

Ces dimensions représentent 3 niveaux de 630 m² intérieures soit environ 1890 m²

- Café-rencontre et ses annexes (cuisine, dépôts) s'ouvrant sur une terrasse (la place)	215 m ²
- Espace exposition, « foyer » :	100 m ²
- 2 salles Ateliers Arts : total	100 m ²
- 2 salles de cinéma : 180 et 80 places* :	220 m ² et 90 m ² *
- Cabine unique + Caisse ciné+ Accès salles	60 m ²

Total pour : Bistrot / Ciné / Expo-foyer / Ateliers modulables : **785 m² ***

**hauteur d'écran : 4 m et 3 m impliquant une hauteur de salle de, respectivement, environ 5 m. et 4 m., ce qui dépasse la hauteur prévue pour les étages.*

L'idéal serait de prévoir un niveau supplémentaire ou un dégagement en sous-sol, une légère surélévation du toit ou une redistribution des hauteurs des étages. Si la grande salle devait s'étendre sur 2 étages (hauteur 7m), cela utiliserait une surface supplémentaire d'environ 135 m² à l'étage inférieur. Pour la petite salle sur 2 étages, il faudrait ajouter encore de 70 m² par rapport aux chiffres ci-dessus, soit un total de 920 m² ou 990 m² pour l'ensemble (au lieu de 785 m²) . Les architectes sauront trouver une solution.

La circulation entre ces lieux est à étudier avec un soin particulier pour favoriser la convivialité.

Selon nos estimations, les surfaces de circulation (improductives) utilisent **400 m²** :

Rez : 120 m² ; 1^{er} : 160 m² ; 2^e : 60 m² Au total : 340 m² (sans tenir compte d'un ascenseur).

S'ajoute l'espace WC+dépôt au rez : 60 m² (non prévu aux étages dans cette esquisse).

Toujours selon notre esquisse, une surface d'environ **715 m²** (ou **570 m²** resp. **500 m²** avec ciné sur 2 niveaux) répartie sur les 3 niveaux du bâtiment resterait disponible pour diverses extensions du projet :

- Bibliothèque, ludothèque
 - Salles de cours et de réunion pour les associations
 - Salle de danse (cours et soirées dansantes) genre Moulin à Danses
 - Espace média (téléversoix, versoix-région, cyber-espace)
 - Espace ados
 - Salle de jeux
- ou pour être affectée à des activités commerciales.

La répartition des surfaces (si une solution de cinéma sur un niveau était possible) serait donc :

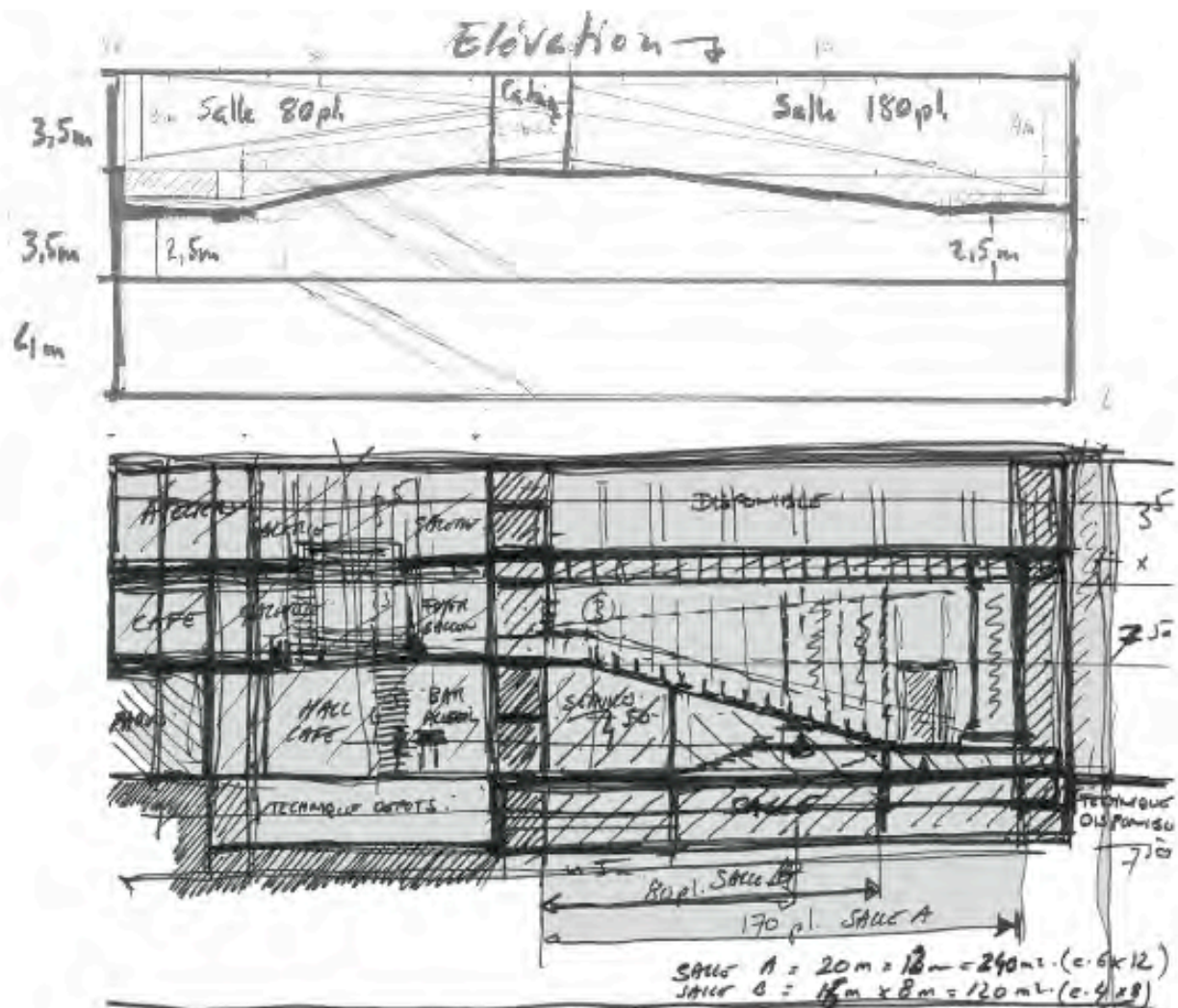
21% pour les services et la circulation,

42% pour le projet de base (Bistrot, Expo, Cinéma, Ateliers), (*respectivement 49% 52%)

38% pour d'autres affectations de préférences culturelles, (*respectivement 30% 26%)

Esquisses : voir annexes sur www.vrac.ch : esquisses de plans

Variantes avec 2 salles ciné opposées ou côte à côte à étudier sur chaque niveau (y compris en sous-sol), afin de déterminer quelle variante laisse l'espace suffisant en fonction des activités partenaires.



Budgets d'équipement

Café-rencontre :

Equipement cuisine	fr. 200'000.-
Ventilation	fr. 50'000.-
Bar, buffets	fr. 100'000.-
Mobilier, décor salle	fr. 30'000.-
Vaisselle et divers	fr. 50'000.-

Total Café-rencontre : fr. 430'000.-

Ateliers Expo

Revêtement des sols	fr. 40'000.-
Mobilier, éclairages	fr. 50'000.-
Divers	fr. 10'000.-

Total Ateliers Expo: fr. 100'000.-

Cinéma (sièges, cabine, sono)

Equipement salle 1	fr. 540'000.-
Equipement salle 2	fr. 460'000.-

Total 2 salles ciné : fr. 1'000'000.-

Total des équipements : fr. 1'530'000.-

Ces équipements seront être en partie financés par la coopérative.

Budget annuel de fonctionnement (financé par le compte d'exploitation)

Café-rencontre :

Chiffre d'affaire annuel (objectif)	fr. 500'000.-
Charges :	
Marchandises	fr. 120'000.- (24%)
Salaires + cs (4 postes)	fr. 250'000.- (50%)
Loyer	fr. 60'000.- (12%)
Autres frais	fr. 60'000.- (12%)
Total	fr. 490'000.-
Résultat :	fr. 10'000.- (2%)

Ateliers Expo :

Recettes	
Ateliers libres	fr. 22'500.- (27%)
Activités 16h.	fr. 12'000.- (15%)
Stages	fr. 24'500.- (30%)
Subventions, sponsoring	fr. 22'000.- (27%)
Chiffre d'affaire annuel (objectif)	fr. 81'000.-
Dépenses	
Salaires + cs (1 postes)	fr. 59'000.- (73%)
Loyer	fr. 10'000.- (12%)
Autres frais	fr. 12'000.- (15%)
Total	fr. 81'000.-
Résultat	fr. 0.-

Cinéma :

Recettes	
Entrées salle1 : 16px34spx45 semx12.-	fr. 293'760.-
Entrées salle2 : 14px19spx45 semx12.-	fr. 143'640.-
Entrées jeune public : 5px52spx35 semx9.-	fr. 81'900.-
Bonplans : 50px20spx12.-	fr. 12'000.-
Ecole et cinéma : 6px80spx7.-	fr. 3360.-
Sous-total entrées	fr. 534'660.- (85%)
Publicité : (25.- / séance)	fr. 40'000.-
Pub disrib. 0.50 / entrée	fr. 23'500.-
Locations salle	fr. 30'000.-
Sous total pub et loc	fr. 93'500.- (15%)
Chiffre d'affaire annuel (objectif)	fr. 628'160.-
Dépenses	
Distributeurs	fr. 213'864.- (34%)
Salaires+CS : 1.45 proj + 1.34caiss+ 0.33anim+ 0.33admin + 0.33program. + 0.4nettoy. (=4,2 postes)	fr. 287'000.- (46%)
Loyer	fr. 60'000.- (10%)
Autres frais films	fr. 33'403.- (5%)
Charges fixes	fr. 19'200.- (3%)
Total des charges annuelles	fr. 613'467.-
Résultat	fr. 14'693.- (2%)

Voir les annexes sur www.vrac.ch : Cinéma programmation / ciné-salaires / budget de fonctionnement

Emplois directs :

En terme d'emploi, ces trois secteurs représentent au moins **9 capacités de travail à plein temps**, 4 (café) + 1 (ateliers) + 4 (cinéma), répartis sur une quinzaine de personnes.

Gestion

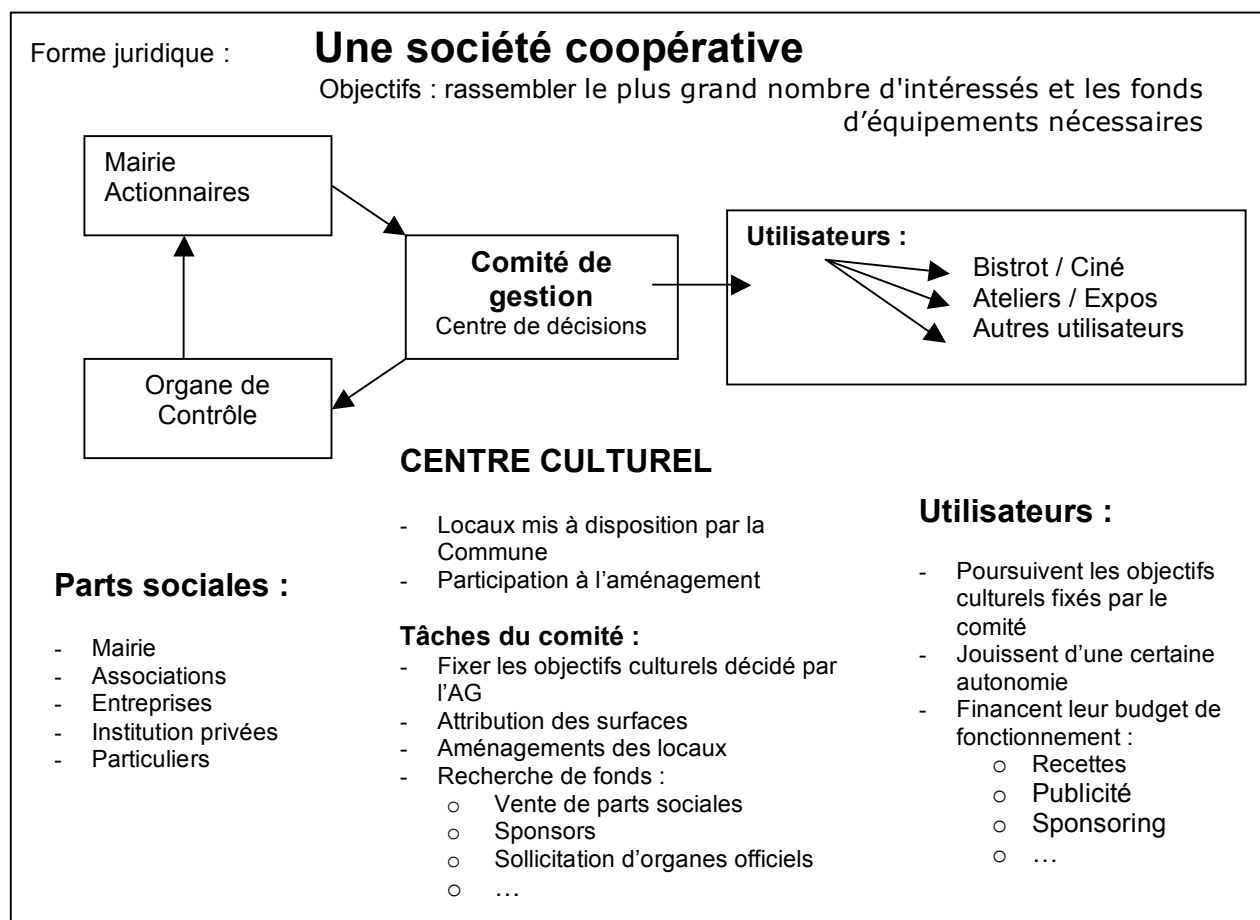
Plutôt que de juxtaposer des activités complètement indépendantes les unes des autres, le projet vise à **favoriser les synergies** entre les partenaires du lieu, notamment entre le **bistrot, le cinéma**, les arts (**expositions, ateliers**) mais aussi avec d'autres acteurs de la cité, par exemple : bibliothèque, ludothèque, patrimoine, médias, Rado, parlement des jeunes, EQV, ...

Créer une dynamique harmonieuse entre les partenaires privés, associatifs ou publics et les habitants de la région, tel est le défi que nous souhaitons partager.

Société coopérative :

Souhaitant pouvoir associer le plus grand nombre de protagonistes possible, soit le plus grand nombre de particuliers, d'associations, d'entreprises, d'institutions privées et d'autorités publiques, la forme juridique d'une société coopérative semble la plus appropriée.

- Elle dispose d'une part de suffisamment de souplesse autorisant une organisation propre aux objectifs qui seront poursuivis et
- d'autre part d'un capital de confiance auprès du grand public et des instituts financiers, notamment en raison du fait qu'elle est contrôlée par un organe de révision qui atteste du respect par la coopérative des règles légales.
- Elle permet une large représentation des autorités locales qui se libèrent ainsi de contraintes d'organisation et de gestion.



- La gestion des activités par la coopérative pourrait s'inspirer des pratiques du Mâd (Moulin à danse qui parvient largement à s'autofinancer) ainsi que de celles de la fondation du cinéma Bio (voir les statuts de cette fondation en annexe à titre d'exemple).

Les prestations de la coopérative :

- Définition des objectifs par l'assemblée générale de la coopérative et leur poursuite contrôlée par le conseil d'administration dans lequel siégerait au moins un représentant de chacune des associations des différentes activités ainsi que les partenaires financiers dont les autorités communales.
- Gestion des activités culturelles : les activités, organisées pour chacune d'elles sous la forme juridique de l'association, seraient responsables de la poursuite des objectifs culturels.
- Une certaine autonomie dans l'organisation des associations serait ainsi préservée tout en garantissant les intérêts de la coopérative qui devra faire face à ses obligations financières.
- Les associations qui animeront les diverses activités se chargeront de financer leur budget de fonctionnement.
- Elles seront vraisemblablement mieux à même que la coopérative d'identifier leurs besoins, de les satisfaire et de poursuivre plus efficacement leurs objectifs qui devront impérativement s'inscrire dans ceux fixés par l'assemblée générale de la coopérative.

Conclusion

Cet argumentaire veut convaincre les autorités de ne pas manquer l'opportunité rare de l'aménagement du plateau de gare, au cœur de la cité, avec un projet ambitieux qui influencera la vie culturelle pour plusieurs décennies.

Nous voyons dans ce projet de centre culturel avec cinémas, une possibilité de concrétiser, dans le domaine culturel, la reconnaissance de Versoix comme pôle régional mise en exergue depuis longtemps par les urbanistes. Le bassin de population uniquement avec les communes voisines répond largement aux critères du marché (rappel : on compte 1 salle de cinéma pour 10'000 habitants).

La proposition de 2 salles permet non seulement une programmation ouverte à tous les publics, mais surtout d'avoir un outil non déficitaire, donc rentable. (mêmes frais de fonctionnement mais avec environ 60% de public supplémentaire). Les leçons tirées des visites opérées et de nos contacts avec les exploitants de salles confirment qu'il n'y a plus de salut pour les mono salles, à moins qu'elles ne soient subventionnées !

Versoix a déjà une tradition cinématographique avec le Mignon et surtout CinéVersoix qui fonctionne en cinéclub depuis 30 ans. La région compte des professionnels du cinéma de très bon niveau avec des réseaux de partenaires qui font vivre le cinéma indépendant à Genève. Ces partenariats ne demandent qu'à se concrétiser dans une exploitation professionnelle intelligente et sociale.

Il nous paraît indéniable que, sans cinéma, l'attrait du centre culturel sera considérablement amoindri, celui-là favorisant, outre son aspect éducatif, un brassage de populations et un échange entre générations. On investit dans le sport, dans la petite enfance, pour les aînés. Pourquoi pas dans la culture pour l'ensemble de la population ?

Coppet a son théâtre (14 représentations annuelles !), une sortie d'autoroute et un P+R.

Versoix devrait pouvoir offrir un lieu fédérateur, rayonnant, à la hauteur de sa vocation de pôle régional.

Versoix pourrait proposer annuellement près de 1500 projections représentant environ plus de 40'000 entrées avec les incidences économiques et écologiques (au niveau des déplacements) que cela représente, sans parler de l'impact auprès des jeunes et de leurs parents grâce à une offre culturelle de qualité et de proximité.

La gestion sous forme de coopérative permet

- 1) de garantir l'esprit et le dynamisme du lieu.
- 2) de décharger la commune de tâches de gestion qui mobilisent son personnel
- 3) de renforcer les liens entre les associations, les autorités, le secteur commercial et le public.
- 4) de financer une partie des équipements, une fois le projet décidé, par des apports d'institutions, de commanditaires et de parts sociales.

Nul doute qu'une volonté politique largement partagée permettra de trouver le financement de ce bâtiment communal, d'autant que, contrairement à d'autres investissements récents, le fonctionnement de cet espace culturel au niveau du café-rencontre et du cinéma n'obérera pas les finances communales.

Travaillons ensemble pour concrétiser rapidement ce beau projet d'envergure pour Versoix - avec sa vocation de pôle régional - et pour les habitants de toute la région.

Les membres du comité du VRAC en 2008 :



L'association VRAC compte actuellement 101 membres

- président : Pierre Dupanloup - (F)
279, rte des Fayards 1290 Versoix Tél + fax: 022 755 38 16
- vice-présidente : Ghislaine Mercerat Marti - (F)
5, ch. Pré-Félix 1293 Bellevue Tél : 022 774 30 17
- secrétaire : Gil Herbez - (F)
27, ch. Routh 1290 Versoix Tél.: 022 755 54 12
- trésorier : Cédric Herbez - (F)
16, rue Ecole de Médecine 1205 Genève Tél.: 022 781 02 63
- Christine Conti Jaquier – graphisme / communication : (F)
11, ch. Dégallier 1290 Versoix Tél : 022 755 52 61
- Marc Houvet - conseil cinéma - (F)
CinéVersoix - cp 207 - 1290 Versoix Tél + fax : 022 755 27 18
- Bertrand Theubet -
7, ch. de Villars 1290 Versoix Tél 022 755 24 58
- Jean-Jacques Busino -
3, ch. J.B. Terray 1290 Versoix Tél : 079 441 31 88
- Virginie Estier Dos Santos -
14, chemin Courvoisier 1290 Versoix Tél : 022 755 03 79
- Pierre Barde -
17, ch. des Rousses 1294 Genthod Tél : 022 774 19 01

autres membres fondateurs :

- Jean-Luc Arni - conseil financier - (F)
9, ch. Pasteur 1209 Genève Tél : 022 734 37 23
- Claudio Pisani - conseil juridique - (F)
10, rue des Moulins 1290 Versoix Tél : 022 950 98 80
- Philippe Renevier - conseil architecte - (F)
5, Av. Alfred-Bertrand 1206 Genève Tél : 022 328 59 44
- Nora Muller Grandpierre - (F)
47, Grand-Rue 1297 Founex Tél : 022 776 28 93

(F) = membres fondateurs

Pour tous renseignements : VRAC cp 444 - 1290 Versoix info@vrac.ch

Annexes sur www.vrac.ch